

Vieillesse et famille : qui soutient l'autre ?
The Elderly and Their Families: Who Is Supporting Whom?
Vejez y familia : ¿ Quién apoya a quién ?

Agnès Pitrou

Numéro 38, automne 1997

Les jeunes visages du vieillissement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005215ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005215ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pitrou, A. (1997). Vieillesse et famille : qui soutient l'autre ? *Lien social et Politiques*, (38), 145–158. <https://doi.org/10.7202/005215ar>

Résumé de l'article

Les recherches qui traitent des relations entre les personnes âgées et leur famille se sont principalement centrées soit sur les services mutuels qui s'échangent lorsque les grands-parents sont encore actifs, soit sur la prise en charge de ces derniers par les enfants lorsqu'ils perdent leur autonomie. La réflexion menée dans l'article tente d'examiner dans quelle mesure les nouveaux processus du vieillissement et les transformations des structures familiales — en particulier leur instabilité — peuvent modifier ces rapports et le rôle qu'ils jouent, en particulier auprès des jeunes au cours de leur évolution. Le changement probable des conditions de vie et d'insertion des personnes âgées risquent-ils de transformer ces échanges intrafamiliaux ?

Vieillesse et famille : qui soutient l'autre ?

Agnès Pitrou

Le débat autour de la survivance des liens de solidarité entre les générations dans la famille et du rôle qu'elles jouent dans des sociétés industrialisées et urbanisées où l'entraide familiale est relayée à plus ou moins grande échelle par des institutions collectives ou par le marché a pris un tour nouveau depuis la dernière décennie. Il s'agit peut-être moins désormais de constater la vitalité des échanges intrafamiliaux, solidement attestés, que de s'interroger sur leur capacité de résistance et d'adaptation à des situations nouvelles qui ont des répercussions sur les conditions de vie de tel ou tel membre du réseau, et qui sont génératrices de besoins en soutien et en assistance. Les unes sont nées

des récents bouleversements économiques dont les effets négatifs sont bien loin de se résorber, en particulier vis-à-vis des jeunes, retardés sine die dans leur accession à l'autonomie financière, ou vis-à-vis de groupes sociaux frappés par la précarité et la marginalisation. D'autres évolutions, plus lentes, sont liées à des phénomènes démographiques qui transforment la morphologie des réseaux familiaux. À la différence des précédentes, elles apparaissent plutôt comme une menace potentielle, même si elle est d'ores et déjà quantifiable, parce qu'elles ne produisent que très progressivement leurs effets. Il s'agit avant tout du vieillissement consécutif au recul de la mortalité et à l'allongement de l'espérance de vie, qui devraient à l'avenir produire des cohortes de vieillards. On présume qu'ils seront, comme leurs prédécesseurs, mais pour une durée

plus longue, des demandeurs de services et d'aides matérielles et psychologiques pour lesquels la famille — qui sera composée de descendants en nombre plus restreint du fait de la baisse de la fécondité — sera largement sollicitée.

La prolongation de la vie serait donc génératrice de charges plus lourdes pour l'entourage familial. Mais par ailleurs, cet entourage déjà restreint est affecté, on le sait, de perturbations qui lui sont propres et qui le rendent plus instable : la contradiction est en apparence difficile à surmonter.

À l'intérieur de cette problématique complexe des échanges familiaux doublement ébranlés, quelques pré-supposés méritent donc sans doute un examen rapide, ne serait-ce que pour éviter le double écueil du « catastrophisme », trop souvent de mise

146

dans le débat autour du vieillissement, ou de la confiance inconsidérée dans le système familial comme panacée susceptible de pallier toutes les difficultés nouvelles qui surgissent.

Les aïeuls ne sont plus ce qu'ils étaient

Au niveau macrosociologique, à mesure que s'allongent les vies, cette masse indifférenciée de « population grise » a été présentée avant tout en termes de charges, de risque de stagnation ou de frein à l'évolution : « C'est en fait le dynamisme global de la société que modèle la répartition par âges. Au plan économique, mais aussi psychologique et social, une population vieillie est une population frileuse, plus soucieuse de conserver que d'innover, davantage tournée vers le passé qu'orientée résolument vers l'avenir » (Calot, 1985).

La tendance de cette population « frileuse » à se replier sur elle-même a été, il est vrai, corroborée par les premières observations sociologiques sérieuses dont elle a été l'objet, mais à propos de groupes très particuliers. Ainsi en est-il d'une fraction des classes aisées, étudiées aux États-Unis par Hochschild (1973), qui choisissent de se retirer dans des ghettos dorés, à l'intérieur de résidences qui leur sont réservées, dûment clôturées et

interdites aux jeunes ; ou encore, à l'opposé, des ouvriers ou ouvrières pauvres matériellement et culturellement qui s'enferment dans leur maison ou leur quartier immédiat (Guillemard, 1972). Ces comportements, explicables par le passé qu'ils ont vécu, prédispose effectivement assez peu ces groupes au maintien de relations actives avec la famille ou l'environnement social.

Mais la réalité qu'on s'efforce de mettre en évidence à propos du troisième âge renvoie plutôt à l'attitude inverse, c'est-à-dire celle du dynamisme, de la recherche des contacts sociaux et des nouveaux apprentissages, bref de l'entrée dans une « deuxième carrière » (Gauillier, 1988) librement choisie. Ce nouveau scénario met évidemment les « aïeuls » à une toute autre place dans le réseau familial.

Années en plus, années à charge ?

Il est donc désormais classique de distinguer, au sein de la masse des personnes vieillissantes, et en constatant l'hétérogénéité de leurs situations, des catégories qui tiennent compte approximativement des phases (jeunes-vieux, vieux-vieux ou troisième âge et quatrième âge...) et des conditions de vie : santé, moyens financiers, capacités d'investissement dans la famille et la société... Il est vrai qu'il y a bien peu de points communs, sinon parfois l'âge, entre le grand-parent qui assume auprès de ses petits-enfants le relais des parents lorsque ces derniers sont indisponibles et celui qui se déplace péniblement et vit confiné dans un horizon restreint.

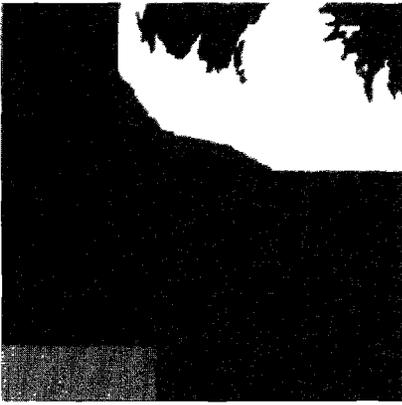
L'état de dépendance, qui est, en fait, le problème qui perturbe le plus la vie des autres générations au sein du réseau familial, ne survient, certes, pas à âge fixe. Mais toutes les observations montrent que la diminution des capacités recule en moyenne lorsque la durée de vie s'allonge et à mesure que les condi-

tions de vie antérieures et présentes — plus de confort de vie, plus d'informations, de meilleurs soins médicaux, plus de stimulations par l'environnement — se modifient. On peut donc penser que se renforcera, en concomitance avec la durée de vie, la probabilité que les « aïeuls » connaissent une longue phase où ils continueront à être plus distributeurs de services, de dons et de soutien que demandeurs d'assistance. « Il n'est guère douteux que le vieillissement démographique s'est accompagné d'un fort renouvellement de la nature et des caractéristiques des personnes âgées, et pas seulement de leur accroissement numérique [...] Paradoxalement, la tranche la plus âgée de la pyramide des âges est probablement celle dont la dynamique évolutive est actuellement la plus forte et la plus rapide, aucun autre groupe d'âge ne présentant pour l'heure des caractéristiques aussi changeantes » (Loriaux, 1995).

Selon l'INSEE (Données sociales, 1993), 85 pour cent des personnes âgées de plus de 65 ans en France n'ont pas besoin d'aide ; et le même institut observe que le sens de l'échange principal des ascendants vers les descendants tarde, en moyenne, de plus en plus à s'inverser, non seulement pour des raisons démographiques (âge des mariages, des maternités, de l'entrée dans la vie adulte indépendante...) ou économique du côté des descendants, mais du fait de l'état physique et intellectuel et de l'insertion sociale et financière des plus âgés. Vivre plus longtemps ne produit donc pas mécaniquement « plus de personnes à charge » pour les descendants.

Dépendance, réciprocité, concurrence

L'hypothèse couramment admise est que le poids des générations âgées à l'intérieur du réseau



familial, avec son cortège de dépendances de toutes sortes, va modifier la nature des échanges au sein du réseau. Bâties actuellement sur un principe de réciprocité, même si elle s'étale dans le temps, les relations seraient de plus en plus marquées par la contrainte issue de la dépendance à sens unique, et par la concurrence entre l'attention portée aux différents membres du réseau.

La notion de dépendance et surtout d'interdépendance n'est pas nouvelle dans l'analyse des relations familiales, dont la principale caractéristique est précisément de s'appuyer sur la solidarité mutuelle, le sort des uns étant plus ou moins rattaché à celui des autres. Elle renvoie de ce fait à toute l'histoire de l'assistance au sein des familles ; mais son mode de fonctionnement s'est inversé dans la société contemporaine. Avant l'instauration des systèmes de protection collective, et surtout dans les familles dépourvues de patrimoine important, la dépendance des parents âgés était inhérente à la structure même de l'économie familiale. La mise au monde et la prime éducation des enfants accroissaient, certes, pour un temps la charge des plus âgés, mais ce temps était de courte durée, l'enfant étant un « investissement d'avenir », et d'un avenir proche, grâce à sa force de

travail : main-d'œuvre à bon marché pour aider à la production ou au travail domestique, gains reversés au « pot commun » dès l'entrée au travail professionnel. Mais plus encore, l'enfant était pourvoyeur et soutien de la vieillesse et de l'incapacité des parents, qui pouvaient survenir de bonne heure.

Comme le note Levasseur (1995), « l'extension massive du travail salarié redéfinit les contours de l'univers familial, redécoupe les frontières entre le privé et le public, redessine la trajectoire du parcours des âges de la vie, charbarde enfin les relations intergénérationnelles de solidarité, d'entraide et d'assistance ». La logique de la dépendance s'est en quelque sorte renversée : le temps de dépendance des enfants par rapport aux plus âgés s'est allongé parfois démesurément depuis plus d'un siècle, surtout quand tarde la possibilité d'accéder à un emploi. Quant à la dépendance des retraités et inactifs âgés par rapport à leurs descendants, tant que tiennent la solidité des retraites et le rempart de la Sécurité sociale, ainsi que la possibilité de recourir à des aides salariées ou subventionnées pour assurer les services quotidiens, elle tend plutôt à constituer une sorte de contre-modèle, tant est forte chez les personnes vieillissantes l'aspiration à l'autonomie, « à ne pas être à la charge de ses enfants », telle qu'elle émane de récentes enquêtes (Gaymu, 1993). Certes, on sait qu'il faut nuancer les opinions en les confrontant aux comportements et aux besoins des personnes en situation réelle de dépendance vis-à-vis du soutien familial. Au total, cependant, le poids de la dépendance des plus âgés dans ce qu'il a de plus contraignant pour les enfants et petits-enfants n'est donc pas corrélé directement à la durée de vie de leurs aïeux, mais tout autant, sinon davantage, à l'évolu-

tion quantitative et qualitative de la protection sociale assurée par les pouvoirs publics.

Le thème de la concurrence est aussi à l'ordre du jour. Désormais, les relations familiales subiraient l'effet négatif de la disparité des conditions de vie entre les âges. Le contraste entre les situations des vieux et des jeunes — des vieux qui seraient désormais un groupe privilégié sur le plan des conditions de vie, des jeunes « en galère » à cause de la crise du travail — nourrit au plan collectif le débat récurrent de la concurrence entre les générations (Attias-Donfut, 1995). La classe âgée accaparerait une part importante de la richesse et de la sollicitude collectives. Il est vrai qu'aux yeux des pouvoirs, et même de l'opinion, les « vieux » ont tout pour être bien considérés : ils ont à peu près ou largement de quoi vivre ; ils ne sont plus candidats à des emplois introuvables ; ils consomment et constituent donc un marché ; ils ont du temps disponible, éventuellement pour rendre service ; et surtout, ils sont respectueux des lois, ils ne « cassent » pas et leur délinquance est marginale ou atypique, leur seul tort étant désormais de durer un peu trop longtemps en usant des services sanitaires et sociaux. A contrario, ceux qui basculent dans la vieillesse « officielle » seraient accusés de s'accrocher à leur activité professionnelle, aux responsabilités sociales : et ce serait à leur tour de se sentir dévalorisés, inutiles, voire « poussés dehors » par les générations montantes ou certains responsables d'entreprises ou d'associations...¹ Le « problème des jeunes » et le « problème du vieillissement » se renvoient ainsi l'un à l'autre, souvent sous des formes assez primaires, surtout lorsqu'il sont présentés à travers les médias. Concrètement, pourtant, si une certaine hostilité « bloc contre bloc » apparaît parfois (mais est-ce

plus fréquent que dans le passé ?), la conscience d'une lutte à mener de part et d'autre, et en particulier de la part des jeunes, n'apparaît guère. Quant à la transposition de ces conflits au sein de la famille, elle apparaît, sauf exception, comme une vue de l'esprit : la concurrence entre jeunes et vieux n'a pas remplacé jusqu'ici l'interdépendance et l'échange. Comme le montrent à l'envi les recherches les plus récentes sur les échanges intra-familiaux (Attias-Donfut et al., 1995), la guerre des générations n'a pas cours dans l'ambiance intimiste de la famille. En fait, comme le constate l'auteur, l'inégalité de la condition des classes d'âge au sein de la famille apparaît sans doute à ses membres comme moins choquante que l'inégalité des conditions de vie entre groupes sociaux au sein de la société.

Le lien de réciprocité — quel qu'en soit le mécanisme sous-jacent mis en lumière par les chercheurs : don, dette, valorisation personnelle — reste bien le fondement de la relation familiale. L'empilement de quatre, voire cinq générations dans le réseau familial accroît le nombre et la diversité des « partenaires », retarde les échéances des créances éventuelles, peut rendre plus fréquent le « saut » d'une génération. Il devient sans doute plus compliqué pour les générations les plus jeunes de savoir à qui elles sont directement

redevables parmi les donneurs, et donc d'identifier le créancier. Il est plus aisé aussi de reporter d'une génération à l'autre la responsabilité de donner ou de rendre. Mais le principe de l'échange reste intangible. Il se renforce même parfois, parce que les membres de la chaîne des solidarités gardent plus longtemps un visage, induisant une réactivation des devoirs vis-à-vis d'eux. Le contenu peut en être radicalement différent selon les situations, plus ou moins fondé sur les services matériels à rendre, mais il reste toujours teinté par une forte charge affective, qu'elle soit positive ou négative.

Les femmes en première ligne

Sauf pour souligner la différence de longévité entre les hommes et les femmes, au bénéfice de ces dernières, la problématique du vieillissement, surtout dans le domaine opérationnel, s'attache peu au positionnement différent des sexes vis-à-vis de cette étape, ou bien elle le fait en adoptant souvent des vues stéréotypées, en particulier à travers l'assimilation des femmes à leur rôle domestique et familial.

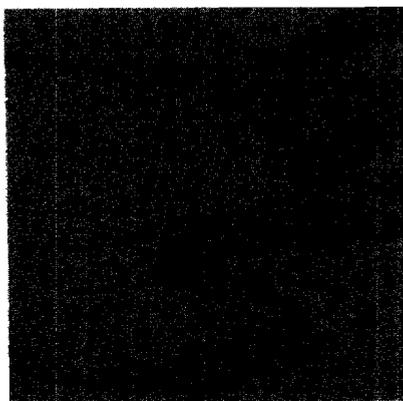
Un bon exemple de ce flou est celui du débat autour de l'âge de la retraite, que l'on continue à considérer plus ou moins comme l'âge d'entrée dans la vieillesse ou dans la « deuxième carrière ». D'un côté, certains pays (ou certains courants d'opinion) considèrent qu'il faut « libérer » plus tôt les femmes que les hommes de leurs obligations professionnelles, au nom d'arguments « naturalistes » (la fragilité ou l'usure des femmes, largement contredites par leur résistance et leur longévité). Plus cyniquement, les employeurs considèrent parfois qu'elles « encomrent » le marché du travail encore davantage que les hommes du même âge, parce qu'elles se trouvent, plus souvent qu'eux, à des postes non qualifiés

où la pure productivité, la vitesse d'exécution ou l'aspect physique sont prédominants : attitude contradictoire, c'est évident, avec la disponibilité accrue des femmes à la phase où les tâches maternelles actives se restreignent, qui leur permettrait de rattraper quelque peu les interruptions ou allègements de leur vie professionnelle antérieure, en particulier pour l'acquisition de droits financiers à la retraite. Enfin, ce droit ou cette obligation de quitter plus tôt le marché du travail, qui peut être un cadeau empoisonné, est justifié parfois par les services rendus à la collectivité par la maternité et la « double vie » qu'elles ont assumée (pour les hommes un argument du même ordre s'appuie sur les services rendus à la nation en temps de guerre)². En fait, la préretraite des femmes apparaît moins comme un scandale ou un gâchis que celle des hommes, alors qu'elles ont devant elles en moyenne près de cinq ans de plus à vivre (Parant, 1996).

Par ailleurs, on tend de plus en plus, comme il est rappelé ci-dessus, à assimiler « entrée dans la vieillesse » (même si on la dénomme troisième âge) et retrait du travail professionnel, qui serait en quelque sorte la fin d'un statut social reconnu. Or, pour bien des femmes ce critère n'est pas pertinent lorsqu'elles se sont retirées prématurément du marché du travail, ont connu des carrières discontinues ou ont toujours quelque peu marginalisé leur vie professionnelle par rapport aux exigences familiales. L'étape sociale, visible et quantifiable, de la retraite voile les seuils plus diffus des « carrières parentales » et, pour les femmes, de l'investissement dans la maternité active. Or, ce dernier processus, on le sait, est en constante transformation du fait du départ du foyer plus tardif de la part des enfants, qui compense d'une certaine façon leur nombre plus res-

teint, et du fait des allers-retours qu'ils effectuent souvent entre la vie autonome et l'abri du foyer parental. Ce phénomène se répercute évidemment de façon bien différente sur la «jeune vieillesse» des pères et des mères, surtout si ces dernières ne se sont consacrées que faiblement à des rôles professionnels et sociaux. Il est d'usage d'écarter le problème en affirmant que les femmes se réinvestissent «automatiquement» ou naturellement dans l'espace domestique lorsqu'elles doivent quitter d'autres occupations et qu'elles ne ressentent pas, de ce fait, le même vide ou malaise que les hommes. Si l'on ajoute que ce sont ces femmes autour de 55-65 ans qui sont, comme le montrent toutes les recherches (Lesemann et Chaume, 1989; Hagestad, 1995...), particulièrement sollicitées pour prendre en charge les parents âgés demandeurs de soins, vivant eux-mêmes plus longtemps, on voit qu'une réflexion approfondie sur cette phase importante de l'accès des femmes à la vieillesse devrait se développer au-delà des images souvent simplistes de la «manie» modèle. La vieillesse aussi a un sexe.

L'oubli des traits spécifiques des femmes dans la cohorte des personnes vieillissantes, où elles sont de plus en plus majoritaires à mesure de l'avance en âge, se reflète dans la gestion de cette population, non seulement dans le problème des retraites, mais aussi dans les propositions d'activités faites aux aînés, en particulier pour leur redonner une «utilité sociale». Même si, comme le suggère Vallin (1988), les femmes semblent avoir «une meilleure aptitude à vivre dans l'isolement qui contribuerait en partie à leur survie aux âges avancés», hypothèse que paraît confirmer la propension plus forte des hommes seuls à s'installer dans un cadre collectif en fin de vie, il



reste à savoir si cette autosuffisance tient uniquement à des capacités et habitudes pratiques, ou à un autre mode d'inscription dans les relations familiales, plus permanentes, mieux vécues sur le mode de l'intimité à distance, peut-être au détriment de la participation de ces femmes à des activités sociales dans un cadre plus large. Nous savons, depuis l'ouvrage pionnier de Bott (1971), que les femmes sont les chevilles ouvrières du maintien des réseaux familiaux. Le risque évident est que leur vieillesse plus disponible soit vue, et utilisée par nos sociétés, comme une solution commode et indolore aux difficultés engendrées par le vieillissement lui-même dans sa phase ultime de dépendance.

En bref, si les aïeuls et les aïeules ne sont plus ce qu'ils étaient, s'ils sont plus nombreux, plus autonomes et plus disponibles, et si la gestion de la prolongation de la durée de vie est devenue un problème social sous l'aspect des ressources à leur assurer et des services à leur fournir, leur présence au sein du réseau familial peut être considérée comme une chance plutôt que comme une charge puisque se prolonge le temps de la réciprocité. Les années gagnées par les uns ne se traduisent pas en termes de charges accrues pour les autres dans la famille.

Vieillir dans des familles qui se transforment

Le terme d'«éclatement» est souvent employé pour désigner les transformations qu'a subies la famille au cours des dernières décennies. Comme beaucoup d'autres débats autour des réalités familiales d'aujourd'hui, il renvoie à des faits observés, voire indéniables (par exemple la montée de la courbe des divorces), mais interprétés dans un cadre idéologique qui n'est pas complètement élucidé, en référence à un «avant» qui reste lui-même flou. Le mot éclatement n'est pas neutre. Il sous-entend une certaine dégradation des rapports familiaux entre les sexes, mais aussi les âges et les générations, aggravée par le poids croissant des ascendants dont la durée de vie s'allonge. L'inscription des aïeuls de plus en plus nombreux à l'intérieur de ces réseaux perturbés dépend de nombreux facteurs qui peuvent ou non permettre des rapports harmonieux et le maintien d'une certaine réciprocité des échanges. Nous insisterons sur les plus significatifs d'entre eux.

Le changement des calendriers

La combinaison des cycles de vie des membres du réseau familial, la scansion des étapes de chacun fondent non seulement le statut relatif des personnes concernées, mais aussi la nature des rapports qu'elles entretiennent entre elles.

L'évolution de ces phénomènes commence à être bien connue. Pendant longtemps, le modèle de référence du cycle familial, sans doute parce qu'il apparaissait comme le plus répandu dans le milieu du XXe siècle en Occident, a imposé aux chercheurs une vue relativement simple de l'architecture de la famille et des différentes étapes par lesquelles passaient enfants et adultes, jusqu'à l'étape qui nous concerne spécialement ici, celle du «nid vide», qui annonçait en

quelque sorte la fin du cycle pour le couple fondateur, glissant plus ou moins doucement (et parfois rapidement) à travers son rôle de grand-parent, voire exceptionnellement d'arrière-grand-parent, vers sa disparition. C'est de cette vision ordonnée qu'est née aux États-Unis, après la Deuxième Guerre mondiale (voir par exemple Sussman, 1953; Hill, 1970), la notion, sinon le terme, de génération charnière ou génération sandwich pour désigner les couples dans la cinquantaine partagés entre l'attention et les services fournis volontiers à leurs enfants adultes et à leurs petits-enfants, et les soins plus difficilement assumés à leurs propres parents arrivés en fin de vie.

On sait que les changements démographiques, économiques et sociaux des dernières décennies ont affecté plus ou moins massivement la réalité de cet ordonnancement et la vision qu'en ont les observateurs. Le retard de l'entrée dans la vie adulte — conjugale et (ou) professionnelle —, le recul de l'âge des premières maternités, les recompositions liées aux unions successives et donnant lieu dans bien des cas à la mise au monde d'un ou plusieurs enfants de « deuxième vague » font que les strates s'emmêlent et se chevauchent, et que les plus âgés du réseau peuvent avoir de façon concomitante des descendants d'âge très diversifiés. Mais surtout, à terme, on peut envisager qu'ils

accéderont plus tardivement au statut grand-parental auquel on assimile encore couramment « les retraités », et peut-être, paradoxalement, moins fréquemment qu'aujourd'hui à celui d'arrière-grand-parent, tout en se trouvant intégrés dans des réseaux assez complexes.

« Les cellules familiales ne se succèdent plus chronologiquement, elles vivent plusieurs années de façon concomitante, elles se chevauchent, ce qui facilite un renforcement des liens verticaux, ceux du lignage », observe Bourdelais (1993), qui note également que l'âge du doyen de la famille est de plus en plus élevé. En fait, il existe souvent plusieurs têtes de lignées coexistantes, ce qui peut favoriser des concurrences entre elles vis-à-vis de l'attention reçue de leurs descendants. Mais de ce fait aussi, la génération des grands-parents se perçoit comme plus « jeune » tant que subsistent les représentants d'une génération antérieure et donc comme investie de devoirs particuliers vis-à-vis d'eux.

Cette tendance à la verticalité croissante du réseau, issue de la vie prolongée des aïeuls et de la contraction des fratries, a été bien entendu soulignée par de nombreux chercheurs (par exemple Attias-Donfut, 1993; Coenen-Huther et al., 1994), tant elle est importante par le fait qu'elle affirme la prédominance de la consanguinité sur l'alliance, et donc qu'elle oriente les flux d'échanges. Mais si le réseau s'étire en hauteur, il reste aussi fourni que ceux qui existaient du temps des grandes familles à mortalité précoce (Le Bras, 1985), induisant de la part de ses membres une sélection dans l'entretien des relations. « Chaque individu limite ses solidarités à une portion du réseau » (Coenen-Huther et al., 1994), à la fois parce que les obligations basées sur le respect hiérarchique sont moins prégnantes et

parce que la charge affective a pris le pas, chaque fois qu'il est possible, sur le contenu utilitaire des échanges, ou du moins que l'un ne se conçoit pas sans l'autre dans l'orbite familiale.

De ce fait, les générations âgées doivent se faire accepter, voire apprécier, si elles veulent continuer à bénéficier de ces échanges préférentiels sans trop jouer sur la corde du devoir. Même passé l'âge où ils partagent les loisirs ou les jeux des plus jeunes, les aïeuls doivent rester attractifs, accommodants, voire souples. Le modèle « Tatie Danielle », acariâtre et insupportable, que nous présentait un film produit en 1995 tend à faire le vide autour de lui, car il est de plus en plus difficile, à l'heure où l'on présente comme prototype de la vieillesse un troisième âge actif, dynamique et convivial, de supporter la décadence involontaire des parents âgés, non par égoïsme raisonné, mais parce qu'alors, ils dérangent en étant eux-mêmes dérangés, et qu'ils gâchent l'image du parent antérieurement aimé.

Les aides à l'intérieur du réseau familial étiré et désordonné sont donc de plus en plus objets de négociation, implicite ou non, dans des familles où désormais on discute plus qu'on n'impose, dès la prime enfance : ce qui n'est pas sans générer des difficultés nouvelles au moment où l'une des parties n'a plus rien à négocier, ou ne peut plus en tous cas le faire lucidement. La solidarité familiale trouve ici l'une de ses limites.

La fragilité des cellules familiales

La fréquence accrue des ruptures d'unions et les incertitudes des cohabitations à durée variable perturbent forcément les relations à l'intérieur du réseau familial : les plus âgés sont les spectateurs souvent désolés de ces péripéties, car ils savent qu'en tout état de cause,

les relations antérieures avec leurs descendants par alliance ne pourront plus être les mêmes. Le maintien des liens des ex-conjoints avec leurs ex-beaux-parents ou grands-parents est aussi problématique que le lien avec les enfants dont ils n'ont pas la garde. L'effort pour maintenir un lien parfois ténu ou difficile à assumer avec l'ex-beau-père ou l'ex-belle-mère devient encore plus difficile avec la génération plus âgée. Même si un attachement affectif subsiste (et parfois malgré la désapprobation de l'ex-conjoint), l'échange de services, plus contraignant et plus impliquant, a toutes chances de sombrer (Martin, 1996). Ce processus de dégradation ou d'éloignement par rapport à la parenté de l'ex-conjoint ne peut que s'accélérer si un remariage ou une nouvelle union crée des liens avec une autre lignée. Même s'il n'y a pas rupture totale, en particulier si tel ou tel ascendant a bénéficié d'une « éléction » privilégiée dans la phase précédente, l'espoir d'une fourniture de services concrets devient illusoire, sauf exception, en dehors de sa propre lignée. La forte verticalité du réseau peut permettre en effet à la solidarité de résister à la rupture avec sa lignée, comme l'ont montré Le Gall et Martin (1990), mais « sur une seule jambe » : chacun s'occupe de sa lignée, surtout si la séparation a été très conflictuelle et que les ascendants ont pris parti pour leur propre enfant ou petit-enfant³.

On sait par ailleurs qu'en sens inverse, les enfants, même devenus adultes, pardonnent difficilement à leurs parents les séparations ou les divorces qu'ils ont vécus durant leur enfance et leur jeunesse. Bien des personnes âgées qui se disent isolées et sans famille ont ainsi, quelque part, un enfant dont ils ont perdu la trace ou qui n'entretient plus de rapports avec elles à la suite de leur divorce. Mais on connaît

moins l'incidence des péripéties conjugales ou amoureuses tardives des parents sur les relations avec leurs enfants adultes ou leurs petits-enfants. Les recherches de Caradec (1996) montrent que le phénomène des remariages, mais surtout des cohabitations entre personnes de plus de 60 ans, est en expansion, en partie du fait de la fréquence des divorces antérieurs. Une double interrogation en découle concernant le soutien à espérer en cas de difficulté, telle que la perte d'autonomie : le nouveau conjoint ou la nouvelle conjointe qui ont souvent été élus pour pallier le risque de la solitude seront-ils réellement une aide efficace ? D'autre part, quelles sont les réactions des descendants face à ce que l'on décrivait dans un passé encore récent comme des « frasques de vieillards » plus ou moins liées à la sénescence ? Caradec observe que la cohabitation est souvent préférée au mariage, après 60 ans, par crainte de la réprobation des enfants : trahison de la mémoire du parent disparu ou rejeté, crainte d'être lésés financièrement par l'intrus ou l'intruse... Bien des inconnues subsistent quant aux relations qui s'instaureront ou perdureront lorsque sera mieux connue et plus diffusée cette situation qui commence juste à être mise en lumière.

Complexité des phases du cycle de vie et avatars des liens d'alliance nous éloignent donc de la belle pyramide familiale dominée par l'ancêtre. « La famille occupe une place centrale dans la conception d'une bonne vieillesse, et sa rupture représente le plus grand péril pour les vieillards [...] Si la famille est rompue, la vieillesse ne peut être que synonyme de misère. » Ces propos de Mme Necker en 1794, rapportés par Bourdelais (1993), semblent donner raison aux thèses récurrentes qui démontrent l'isolement des personnes âgées dans la

société contemporaine, présenté généralement de pair avec une vision assez misérabiliste du grand âge, s'opposant à la « flamboyance » de l'étape précédente. Il semble qu'il y ait à cet égard certaines confusions, relevées par Kaufmann (1993), par exemple entre le dénombrement statistique, qui montre la croissance du nombre des personnes vivant seules dans leur logement, et la solitude, c'est-à-dire l'absence de liens relationnels actifs avec l'entourage, qui est très loin d'en être le corollaire. « S'il est vrai que le degré d'isolement et d'inactivité sociale et culturelle progresse fortement avec l'âge, surtout à partir de 80 ans, il ne représente pas pour autant un phénomène majoritaire » (Villez, 1997). Au surplus, « l'engagement des retraités poursuit son intensification », ce qui s'inscrit bien dans la ligne de la vieillesse active et participante décrite par ailleurs. Déduire de la complexité des étapes conjugales, de la raréfaction des cohabitations entre générations ou des modifications du réseau familial au cours de la vie une tendance nouvelle à « l'abandon des vieillards » semble donc mériter plus ample examen, tant les contre-exemples abondent. On voit resurgir à travers ces craintes la thèse de l'éclatement familial que nous soulignons ci-dessus, et celle de l'individualisme qui teinterait désormais les rapports familiaux : les situations de rupture des relations familiales existent, bien entendu, mais elles ne sont pas forcément imputables à la mauvaise volonté de part ou d'autre. Dans l'entrechoc des perturbations conjugales et de bien d'autres aléas de l'existence, et par suite de la nécessaire négociation autour des bénéfices réciproques de toute nature tirés des échanges, il est inévitable que certains abandonnent ou soient largués, et ressentent alors profondément leur échec ;

mais il serait abusif de l'imputer à la seule faillite des réseaux familiaux.

Vieillesse prolongée, regards modifiés

Vivre ensemble plus longtemps, même avec des tribulations, dans des réseaux familiaux où les jeunes sont souvent minoritaires par rapport aux anciens — on peut le constater couramment lors des fêtes de famille — a forcément un effet sur l'influence exercée par les aînés sur les plus jeunes et réciproquement, et sur le regard mutuel qu'ils se portent. L'assouplissement des hiérarchies rigides respectées dans les époques passées introduit un mode de relations plus « cool » et plus favorable à la discussion : les jeunes se gênent moins pour s'exprimer et s'affirmer, assurés que l'aspiration de leurs grands-parents à ne pas apparaître « ringards » et leur désir d'être aimés l'emporteront sur la rigueur des principes. Les occasions de rencontres elles-mêmes sont plus ludiques, moins conventionnelles, en particulier avec les aïeuls demeurés assez verts pour s'intéresser aux distractions des plus jeunes. Sans développer un thème qui demanderait encore d'amples recherches, et des investigations en profondeur et non par sondages, on tracera quelques lignes des changements qu'introduit dans le dialogue inter-

générationnel la présence plus visible, plus agissante, plus durable des « anciens » dans le cercle familial.

Une perception plus fine du vieillissement et de la vieillesse

La rencontre de personnes situées à des étapes différentes de leur cycle de vie, ayant des profils et des statuts dissemblables, offre aux jeunes la possibilité d'être en contact au sein de leur parenté avec des témoins du long processus de la vieillesse. Leur catalogue d'images s'enrichit de visages multiples qui peuvent assouplir les classifications souvent simplistes et les attributs stéréotypés que véhiculent souvent ceux qui manquent d'expérience de la vie. La figure du « vieux », marquée par son apparence physique et par le déclin des capacités, devient plus difficile à accoler à un grand-père ou une grand-tante qui ne correspondent pas au prototype. Il faut alors apprendre à faire des distinctions non seulement entre les personnes, mais entre les éléments qui marquent telle ou telle étape de l'avance en âge : quand il s'agit de la famille, les jeunes ne peuvent plus critiquer en bloc « les vieux » ou s'insurger contre eux tant ils les savent divers, de même que les vieux distinguent bien « leurs jeunes » de la masse indifférenciée. La famille joue, pour les âges, le même rôle de creuset, de découverte mutuelle que pour les sexes, les opinions et parfois les origines ethniques : en famille, les personnes comptent plus que les catégories.

Si les têtes de lignées continuent à être traitées parfois en patriarches lorsqu'elles accèdent au grand âge (patriarches toutefois plus honorés qu'obéis), et de ce fait bénéficient d'un statut particulier aux yeux des plus jeunes, il n'en est donc pas de même pour l'étage plus fourni des ascendants intermédiaires. La présence des parents

plus âgés, quel que soit leur statut, est un vecteur indispensable pour que les jeunes puissent ressentir leur propre jeunesse et s'apercevoir qu'ils ne savent pas tout, qu'un parcours prolongé est nécessaire aux apprentissages et aux expériences multiples qu'ils n'ont pas encore intégrés.

Les jeunes de leur côté contribuent à l'identité des plus âgés en leur renvoyant l'image qu'ils ont forgée, et les plus âgés s'y conforment plus ou moins dans leurs attentes et leurs comportements. « Au delà de la réalité et de sa perception, le vieillissement est aussi une affaire de gestion. Bien sûr, tout individu vieillissant est au premier chef concerné. Mais l'entourage veille lui aussi : conjoint, enfants, amis, voisins, médecin... observent eux aussi et témoignent directement ou indirectement (ils confirment, accentuent, banalisent ou dénie) ; à travers leurs paroles et leurs gestes, ils participent à l'élaboration d'une identité de "personne âgée" qui change au fil des ans » (Drulhe, 1990).

Car, quels que soient les désirs de ceux qui vieillissent de « rester dans le vent » pour ne pas se couper des enfants ou des jeunes, il serait naïf de minimiser la distance qui s'accroît entre eux et qui rappelle que les âges de la vie, en se succédant, impriment leurs traces. Les vieux, même s'ils ont d'autres richesses, prennent du retard non seulement sur le terrain de l'activité physique, mais sur celui des techniques nouvelles qu'un apprentissage tardif ne compense pas, tandis que leur rythme de vie et leurs centres d'intérêt s'écartent de ceux des plus jeunes. Et même si ceux-ci ont perdu de leur agressivité idéologique à l'époque actuelle, « dans le domaine des normes et des valeurs, il y a bien un effet d'âge et/ou de génération [...] même s'il n'y a pas d'effet linéaire du vieillissement » (Percheron, 1988). Les jeunes per-

çoivent bien cette transformation progressive, par « seuils », des plus âgés qui les entourent et parviennent ainsi à porter des regards plus perspicaces sur leurs aïeuls, tantôt encore proches d'eux pour le dialogue et leurs rencontres, tantôt déjà un pied dans un monde inconnu de ceux qui débutent dans la vie. Cela leur permet sans doute, à la différence de bien des images médiatiques, de ne voir la génération âgée ni comme des pseudo-jeunes, ni comme une mine d'or à exploiter, ni comme une charge inutile ou misérable. Du fait de la ségrégation des lieux de vie, c'est principalement, voire uniquement dans le cadre familial que peut se forger et s'affiner cette conscience des âges de la vie.

L'inscription dans la durée

« C'est véritablement notre envergure temporelle ; cette étendue de deux siècles nous appartient. C'est notre espace vital », écrivait peut-être avec un peu d'exagération Boulding (1981), à propos de l'espacement qui sépare désormais les plus âgés des plus jeunes dans le réseau familial étiré. Même s'il ne s'agit généralement que d'un siècle (mais prolongé, il est vrai, en amont par des absents encore proches des plus âgés), le temps familial directement perceptible à travers ceux et celles qui le peuplent introduit vieux et jeunes dans une même durée. Pour les jeunes, cette plongée dans un passé qui leur semble très lointain, contemporain d'événements qui remplissent leurs livres d'histoire, leur donne la notion d'une épaisseur du temps que leur vie présente située dans l'immédiat ou le très proche ne leur permet pas d'appréhender.

Il ne s'agit certes pas de réduire le rôle de témoins de la durée que jouent les aïeuls à celui de conteurs de vieilles histoires ou de vieux souvenirs que l'on attribue trop souvent aux « anciens » en croyant

rehausser à leurs yeux leur utilité sociale. Même si ces évocations ont leur importance, à condition de dépasser l'anecdote, la vieillesse a d'autres messages à délivrer au sein de la famille. « En témoignant, par son nombre d'années, de la longévité de la vie, c'est le vieux et lui seul qui ouvre l'avenir au jeune. Le vieux dit : j'existe, et rappelle au jeune que l'existence déborde ce cadre où il s'est installé et où on est à jamais jeune, beau et dynamique » (Puijalon, 1997).

Il est vrai qu'en vieillissant, certains ou certaines s'enferment eux-mêmes dans un temps rétréci au quotidien, ou dans la simple commémoration du passé. Mais c'est peut être un des enjeux, et une des difficultés, des rapports familiaux que de faire coexister, et parfois s'affronter, des quotidiens différents et des visées de temps décalées. Cet enjeu semble obliger parfois les plus âgés à survivre, tels ces arrière-grands-parents qui semblent attendre la naissance d'un enfant pour mourir, et les jeunes à se rendre compte du temps qui court et ne revient pas en arrière. « Entre les structures sociales et les biographies individuelles, la famille s'interpose comme instance nominale, c'est-à-dire comme lieu de construction de projets et de normes donnant sens aux trajectoires personnelles [...] Le projet des individus sur la famille, et celui de la famille sur ses membres se répondent » (Kellerhals et Troutot, 1987). Plus qu'une simple inscription dans le temps, la présence des plus âgés témoigne du sens de la vie, et parfois de la mort, moins évacuée qu'on ne le pense de l'univers familial. Leur situation de maillons intermédiaires entre les générations disparues et celles qui découvrent la vie en fait les porteurs de la mémoire familiale qui, selon les termes de Dechaux (1996), « fabrique de l'immuable,



souligne le caractère continu de la vie ».

Les fêtes autour des événements familiaux, la conservation des archives, la collection des photos, entretiennent l'histoire commune, contrat de confiance ou nœud de conflits que l'on cache tant bien que mal. A contrario, la culture d'une mémoire, hypertrophiée parfois dans les grandes familles (« certains font de l'unité familiale leur totem domestique et se tiennent pieusement sous sa protection », dit Gotman, 1988), souligne l'indigence de ceux qui en sont privés. Exclus ou précaires ne peuvent tabler sur la durée ni s'appuyer sur une lignée, et doivent se contenter de gérer l'instantané.

Le bâton de jeunesse

La jeunesse a longtemps représenté l'appui sur lequel pouvaient compter les parents vieillissants, le bâton de vieillesse qui leur permet de rester debout quand leurs forces et leurs moyens déclinent. Serions-nous actuellement en train d'assister à un retournement de ce processus, le rôle de soutien étant désormais dévolu aux anciens vis-à-vis des plus jeunes dans leur difficile cheminement vers l'âge adulte et l'autonomie qu'il est censé marquer ? Il faut bien entendu nuancer ce paradoxe : lorsque le vieillissement fait son œuvre de

destruction des facultés physiques ou mentales, le bâton est bien tendu par les plus jeunes, et en particulier par la génération suivante ; il arrive encore que les plus âgés (et les plus âgées) requièrent un soutien non seulement moral ou matériel, mais même financier lorsqu'ils sont dépourvus de ressources. La dépendance des ascendants qui mobilisent les adultes de la génération plus jeune coexiste avec les aides distribuées aux descendants touchés par les aléas des crises. Les études sur les solidarités familiales qui se sont multipliées depuis deux décennies ont bien rendu compte de ce double mouvement, simultané (et pesant alors sur la génération charnière) ou successif. Mais la « nouvelle vieillesse », ainsi que l'évolution des conditions sociales, donne des caractéristiques nouvelles au mouvement descendant de soutien. Les péripéties familiales rendent plus appréciable la stabilité des aïeuls, où les jeunes peuvent trouver non seulement du temps de respiration, mais aussi un supplément potentiel d'affection. Moins impliqués que les parents tout en étant proches, plus affirmés dans leurs convictions que les copains souvent dévorés par les mêmes anxiétés, les grands-parents ou autres ascendants peuvent avoir une qualité d'écoute et de dialogue d'autant plus efficiente qu'ils sont désormais moins donneurs de leçons, plus humbles par rapport à

leur propre expérience de vie, ce qui fait probablement leur force et leur valeur auprès des jeunes. Interrogés sur la place occupée par les personnes âgées dans la famille, 61 pour cent des lycéens interrogés dans l'enquête de Baccani et Gani (1997) estiment indispensable « le soutien affectif que les personnes âgées apportent aux jeunes générations ».

Dans le déroulement banal du quotidien, les plus âgés, installés dans la vie depuis longtemps, plus « rassés » et moins écrasés par des rythmes d'activité frénétique (s'ils savent résister à l'hyperactivité auquel on les incite après leur retraite), sont bien placés pour calmer le jeu trépidant et papillonnant des jeunes et de leurs enfants. Au temps des ordinateurs et autres multimédias qui font perdre le sens des échelles, des durées, des distances (Chesneaux, 1988), et sans être forcément « en retrait » de la vie ni rétifs à la nouveauté, les anciens sont probablement moins affolés par le déferlement des images, de la rapidité, du planétaire ou du virtuel.

Même s'ils ont vécu eux-mêmes des parcours mouvementés ou tourmentés, ils appartiennent encore aux générations où l'on pouvait aspirer à la stabilité d'un emploi, édifier des projets de vie (parfois mis à mal par les circonstances), voire croire encore, surtout pour les plus démunis, à une mobilité sociale ascendante. Ils continuent à refuser pour leurs descendants la précarité ou la flexibilité comme principes fondateurs de l'existence. Peut-être est-ce là l'attitude que Calot dénonçait, ainsi que nous le rappelions en commençant, comme « plus soucieuse de conserver que d'innover, davantage tournée vers le passé qu'orientée résolument vers l'avenir ». Mais outre qu'elle est sans doute porteuse de valeurs constitutives de l'être humain, on

peut penser qu'elle protège leurs petits-enfants d'une fuite en avant ou du fatalisme face à l'avance technologique présentée comme inéluctable ou au pouvoir de l'économie productiviste.

L'avenir incertain de l'âge d'or de la vieillesse

Nous n'avons pas repris, volontairement, les thèmes qui sont habituellement associés au vieillissement, en particulier celui de la dépendance des personnes privées d'autonomie (et les conséquences qui en découlent pour la situation des femmes, impliquées les premières dans leur soutien) et celui du poids financier, pour la collectivité, des retraites plus nombreuses à assurer plus longtemps. À ces problèmes, les États donnent des réponses différentes selon leur culture propre et leur philosophie politique. Nous avons en effet adopté le parti d'examiner prioritairement quelle nouvelle contribution peut être apportée aux échanges intrafamiliaux, et plus spécifiquement au soutien des plus jeunes, par des personnes âgées appelées à vivre une vieillesse différente au sein de familles soumises à des perturbations qui soumettent des formes parfois inédites.

Sans doute est-il important en terminant de ne pas en rester à une vue quelque peu euphorique de la situation de ces nouveaux aïeuls par rapport à leurs descendants. Bien des incertitudes existent en effet sur le contexte où se développera la vieillesse de demain et sur les relations qu'elle entretiendra avec la famille qui l'entoure.

Vieillesse et apparition du « quatrième âge »

La découverte et la mise en évidence d'un troisième âge dynamique, qui constitue un groupe actif, présent dans le champ social, et qui est un acteur économique, ont par contraste orienté l'attention

vers une autre phase de la vieillesse, plus conforme à l'image habituelle, objet de compassion, demandeuse de solidarité pour sa survie, retranchée dans son isolement. On se retrouve ainsi en face de deux visions opposées entre lesquelles les transitions sont mal dessinées, comme si le basculement d'une phase dans l'autre était brutal et complet. Peut-être faudrait-il s'inquiéter davantage, tant dans les familles qu'au plan collectif, des phases intermédiaires où les forces déclinent et où les petits incidents se multiplient, mais où les personnes vieillissantes peuvent encore tour à tour jouer au sein de la famille un rôle d'aide épisodique ou régulier, et réclamer en retour un soutien accru. En effet, faute d'avoir décelé et examiné ces transitions, les systèmes d'aide familiaux ou sociaux se trouvent souvent pris au dépourvu et doivent improviser lorsqu'une difficulté de vie surgit. Le passage de l'état de « donneur » à celui de « receveur » se fait souvent subrepticement, par petits seuils ; or, il existe une sorte de « terre inconnue » entre les modèles du troisième et du quatrième âges habituellement décrits. L'accoutumance progressive à l'établissement de nouvelles relations intrafamiliales, à une réciprocité moins évidente, est peu étudiée jusqu'ici dans le champ de nos recherches, même s'il est capital pour préparer l'étape suivante.

Une même réflexion s'imposerait, à partir de la connaissance assez précise que l'on a déjà des facteurs qui préparent tout au long de la vie l'état futur de vieillesse des personnes, au sujet des mesures effectives qui pourraient contribuer dès l'enfance à préparer un « capital humain âgé » apte le plus longtemps possible à rester présent et efficient dans les diverses activités personnelles et sociales. Il est d'usage désormais d'aider les futurs ou récents retraités à vivre

cette étape ; mais c'est bien en amont que s'amorcent les processus de dégradation ou d'adaptation. On sait par exemple que la situation des hommes âgés isolés est souvent difficile à cause de leur inexpérience des détails quotidiens de la vie domestique, ou de leur moindre implication dans le réseau familial, tandis que les femmes âgées, de leur côté, vivent plus précocement repliées sur elles-mêmes quand elles ont peu participé à la vie économique et sociale. Est-il impossible de penser que l'on puisse, comme on accumule des ressources financières qui alimenteront la retraite future, développer les aptitudes qui serviront au maintien d'une intégration familiale et sociale ? La dégradation actuelle des conditions de vie qui atteint les milieux les plus défavorisés ou les plus atteints par la crise laisse mal augurer de cet espoir. Des secteurs entiers de la population âgée risquent de payer encore dans leur vieillesse la précarité vécue dans leur jeunesse et leur âge adulte, et pas seulement sur le plan financier.

L'avenir du soutien financier

Les ascendants jouent actuellement un rôle de soutien économique aux plus jeunes, en particulier (mais pas uniquement) lorsque ces derniers se trouvent en difficulté au-delà de l'âge où ils devraient normalement devenir autonomes. Les nombreuses recherches effectuées sur ce thème l'ont mis en évidence, en insistant sur l'importance financière mais aussi sociale (pour éviter les explosions ou les troubles qui seraient à craindre, par exemple du fait du chômage) de cette redistribution silencieuse entre générations.

La relative prospérité de la génération retraitée actuelle — au moins en dessous de 80 ans — facilite ces aides dont le volume est évidemment fonction des ressources, mais qui joue un rôle

essentiel même quand elle est modique pour assurer la survie des plus jeunes. Les héritages — plus lointains du fait de l'allongement de la vie — sont anticipés de plus en plus par des donations⁴, visibles ou discrètes, qui permettent d'aider les plus jeunes soit à parer à l'imprévu, soit à investir, y compris dans la mise au monde des enfants. Cette base d'échanges financiers apparaît bien comme un des fondements des relations intergénérationnelles, dont on sait bien que pour être solides, elles ne doivent pas se réduire à de l'affectif ou du symbolique.

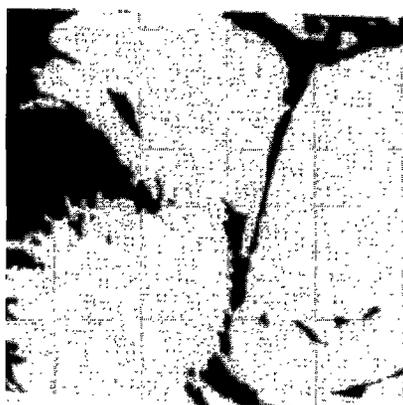
Mais qu'en sera-t-il de cette fonction de « banque » en cas d'urgence, ou de soutien régulier, si la situation financière des retraités se dégrade à son tour, selon les perspectives qui se dessinent dans un avenir proche, comme le montre dès à présent la multiplication des « préretraités » ? À terme, du fait des carrières discontinues ou précaires, ou de l'accroissement des prélèvements sociaux, le montant des retraites (en particulier pour les femmes, plus atteintes par la dégradation de l'emploi) risque de ne plus permettre ces libéralités vis-à-vis des plus jeunes. On pourrait alors voir à nouveau s'inverser le sens des échanges, les plus âgés redevenant, comme jadis, à charge des plus jeunes. Renforçant les inégalités, bien connues (Dechaux, 1994), qui se perpétuent entre les milieux sociaux par le fait de ces flux financiers intrafamiliaux, les plus atteints seraient, dans cette perspective, évidemment en priorité les plus pauvres et les groupes sans patrimoine.

La disponibilité en péril

La mise en œuvre des échanges mutuels au sein du réseau familial est dépendante des facteurs concrets tout autant que de la bonne volonté des personnes, qui est elle-même sélective en fonction des

affinités et du passé commun, mais s'appuie dans la plupart des cas sur une charge affective positive. Quel que soit le sens de l'échange, dès qu'il s'agit de services à rendre et (ou) d'une attention suivie à porter, le temps disponible est une condition prédominante : du côté des grands-parents pour relayer leurs enfants dans les tâches quotidiennes ou l'éducation de leurs petits-enfants ; du côté des descendants quand il faut dépanner régulièrement ou non des parents âgés en difficulté ou en perte d'autonomie. Or, de part et d'autre, le temps risque d'être de plus en plus absorbé par les tâches professionnelles (en particulier du fait du recul prévisible de l'âge de la retraite pour soulager les systèmes de financement) et par les sollicitations à davantage de participations extérieures au champ familial. Retraités comme jeunes adultes (et surtout les femmes, dont tous les observateurs rappellent le rôle clé dans les services échangés dans la parenté) vivent déjà, et vivront sans doute davantage demain, en tension entre un désir d'autonomie, de réalisation personnelle, de « vivre sa vie », relativement nouveau pour ces catégories, et la conscience d'être le maillon d'une chaîne à la fois existentielle et affective, impliquant des devoirs précis (Pitrou, 1995).

La disponibilité, surtout dans ses traductions concrètes, se nourrit



par ailleurs de la proximité spatiale. Certes, on peut évoquer le développement incessant des moyens de communication à distance pour permettre l'entretien des relations dans un réseau familial dispersé. Mais les services à rendre en cas de difficulté ne sont pas « virtuels » ; ils sont enracinés dans des gestes, dans un face à face, et dans la possibilité d'intervenir vite de façon impromptue, ou régulièrement dans le déroulement quotidien. C'est dire qu'il y a une contradiction flagrante entre cette nécessité de la présence proche et les impératifs de mobilité dictés par les forces économiques au nom d'une meilleure gestion des capitaux et des travailleurs. L'exemple du XIXe siècle européen, où l'industrie naissante a entraîné les migrations destructrices des réseaux familiaux (peu à peu reconstitués depuis, à partir du moment où les besoins en main-d'œuvre ont été couverts par l'appel à des migrants venus de pays plus lointains), est instructif à cet égard. Les sollicitations à des changements fréquents du lieu d'emploi — présentées comme une condition du « progrès » — ruinent la proximité nécessaire à un échange régulier de services et même de rencontres, de même que la flexibilité imposée des horaires de travail bouleverse les emplois du temps où peuvent s'insérer ces ser-

vices et ces rencontres. La famille « détecteur de besoins », la famille prête à se mobiliser rapidement, la famille dispensatrice de services dont on reconnaît ou redécouvre les vertus ne peut fonctionner qu'au prix d'une certaine stabilité, déjà menacée à l'intérieur d'elle-même par les perturbations conjugales dont on connaît les effets, et de plus en plus par la dégradation des conditions de vie.

Solidarité spontanée, solidarité contrainte ?

L'avenir des relations familiales dans le futur — quel que soit le sens des échanges entre les plus âgés et les plus jeunes — met fortement en lumière les incohérences qui sont en train de s'accroître entre le désir des gouvernements de voir se réactiver les solidarités familiales, qui soulageraient les services sociaux, coûteux pour les fonds publics, voire les relayeraient plus ou moins complètement avec l'aide du seul marché, et certaines évolutions socio-économiques qu'ils prônent concurrentement, et qui sont destructrices de ces solidarités.

Le pire, pour les personnes âgées de demain comme pour leurs familles, serait que ce soient les familles (et en premier lieu les femmes) qui aient à résoudre tant bien que mal ces contradictions imposées de l'extérieur. La logique économique utilitariste ne s'harmonise pas avec les nécessités familiales, même si les échanges entre parents ont aussi leur versant « utilitaire ». Le repli ou l'insuffisant développement de services émanant de la collectivité publique et assurés par des professionnels atteint directement non seulement le bien-être et le confort des personnes vieillissantes, mais la qualité des relations qu'elles souhaitent entretenir avec leurs descendants. La dépendance progressive vis-à-vis d'eux porte en germe des risques de détérioration de leurs rela-

tions avec leurs enfants ou petits-enfants. A fortiori en est-il si cette prise en charge relève de la contrainte, faute de services ou de lieux d'accueil adaptés, et non plus de la spontanéité. « La dynamique de la contrainte, selon laquelle une personne doit assurer une charge à laquelle elle n'a pas vraiment consenti librement, ne peut conduire qu'à de sérieuses difficultés et à une grave dégradation des relations interpersonnelles entre les différents membres des familles nucléaire et étendue » (Coenen-Huther et al., 1994).

Le maintien en vie de personnes âgées en plus grand nombre inspire, selon les observateurs et les situations, des scénarios tantôt optimistes, tantôt pessimistes. Si une certaine désertion des interventions publiques fait retomber sur les familles la charge d'en assumer les conséquences, il paraît probable que, quels que soient les souhaits et les attentes, la version pessimiste soit la plus vraisemblable.

Agnès Pitrou
LEST-CNRS
Aix-en-Provence

Notes

¹ Une récente enquête de l'INED (Baccani et Gani, 1997) auprès de lycéens en classe de terminale (17 à 19 ans) indique qu'à la proposition « les personnes âgées ont le droit de travailler autant que les jeunes », 59 pour cent ont répondu négativement. À la proposition inverse : « les personnes âgées devraient laisser la place aux jeunes sur le marché du travail », 77 pour cent ont répondu positivement.

² La recherche de P. Pitaud, *La Retraite au féminin* (Paris, éd. Horay, 1983) indique qu'il existe aussi une pression des conjoints sur leur femme pour qu'elles cessent leur activité professionnelle en même temps qu'eux afin de ne pas être obligés de jouer « les hommes au foyer », ce qui n'a pas été sans influencer certaines positions syndicales en faveur d'une retraite des femmes plus précoce que celle des hommes (par exemple en Italie ou en France).

³ « Le déshéritage est aujourd'hui essentiellement lié au divorce, au veuvage et d'une manière générale aux accidents familiaux qui ont pour conséquence de mettre directement en présence enfants et beaux-parents [...] les contentieux post mortem tendent à se multiplier en particulier dans les fratries de demi-frères et sœurs. » A. Gotman, *Héritier*. Paris, PUF, 1988.

⁴ Voir J. H. Déchaux, « Les échanges économiques dans la parentèle », *Sociologie du travail*, 1, 1990.

Voir aussi A. Laferrère et D. Verger, « La transmission du patrimoine entre les générations », *Données sociales 1993*. INSEE.

Bibliographie

ATTIAS-DONFUT, C., dir. 1995. *Les Solidarités entre générations. Vieillesse, Familles, État*. Paris, Nathan : « Introduction ».

BACCANI, B., et L. GANI. 1997. « Connaissances et représentations de la population chez les lycéens de terminale », *Population et sociétés*, 324 (mai). INED.

BOTT, E. 1971. *Family and Social Network*. Londres, Tavistock Publications, 2e édition.

BOULDING, E. 1981. *Où se situe la famille à une époque de transition sociale ?* Ottawa, Institut Vanier de la famille.

BOURDELAIS, P. 1993. *Le Nouvel Âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*. Paris, Odile Jacob.

CALOT, G. 1985. « Les perspectives démographiques », *Futuribles*, mai. Paris.

CARADEC, V. 1996. « Les formes de la vie conjugale des "jeunes" couples âgés », *Population*, 4-5.

CHESNEAUX, J. 1988. « Le temps de la modernité », *L'Homme et la société*, 90, 4e trimestre.

COENEN-HUTHER, J., J. KELLERHALS et M. VON ALLMEN. 1994. *Parentés d'aujourd'hui*. Lausanne, Éditions sociales.

DECHAUX, J. M. 1994. « Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ? », *Sociétés contemporaines*, 17.

DESPLANQUES, G. 1993. « Les familles recomposées en 1990 », dans M.-T. MEULDERS-KLEIN et I. THÉRY, dir. *Les Recompositions familiales aujourd'hui*. Paris, Nathan.

DRULHE, M. 1990. *Vieillesse déficit ou vieillesse négociée. Les conséquences méthodologiques d'un choix d'objet*. Université de Montpellier, multigraphié.

GAULLIER, X. 1988. *La Deuxième Carrière. Âges, emplois, retraites*. Paris, Seuil.

GAYMU, J. 1993. « Avoir 60 ans ou plus en France en 1990 ». *Population*, 6 (novembre-décembre). Paris, INED.

GUILLEMARD, A.-M. 1972. *La Retraite, une mort sociale*. Paris, Mouton.

HAGESTAD, G. O. 1995. « La négociation de l'aide : jeux croisés entre familles, sexes et politique sociale », dans C. ATTIAS-DONFUT, dir. *Les Solidarités entre générations. Vieillesse, Familles, État*. Paris, Nathan.

HILL, R. 1970. *Family Development in Three Generations*. Cambridge, Massachusetts, Schenkman Publishing and Co.

HOCHSCHILD, A. R. 1973. *The Unexpected Community*. New Jersey, Prentice Hall.

KAUFMANN, J.-C. 1993. *Célibat, ménages d'une personne, isolement, solitude. Un état des savoirs*. Commission des Communautés européennes. Bruxelles, octobre.

KELLERHALS, J., et J. Y. TROUTOT. 1987. « Milieu social et types de familles : une approche interactive », *Annales de Vaucluse*, 26.

LE BRAS, H. 1985. « Évolution des liens de famille au cours de l'existence », dans *Les Âges de la vie*, Actes du VIIe colloque national de démographie. Paris, INED, PUF.

LE GALL, D., et C. MARTIN. 1990. *Le Réseau de parenté après la désunion*. Recherche pour la CNAF. Université de Caen. CRTS.

LESEMANN, F., et C. CHAUME. 1989. *Familles providence. La part de l'État. Recherche sur le maintien à domicile*. Montréal, Saint-Martin.

LESEMANN, Frédéric, et Daphne NAHMIASH. 1993. « Canada : logiques hospitalières et pratiques familiales de soins au Québec », dans F. LESEMANN et C. MARTIN, dir. *Les Personnes âgées : dépendance, soins et solidarités familiales. Comparaisons internationales*. Paris, La Documentation française : 155-170.

LEVASSEUR, C. 1995. « Gouverner l'insécurité sociale. La centralité du politique dans la construction de l'État providence contemporain », *Lien social et Politiques-RIAC*, 33 (printemps), *Généalogies de l'État providence*. Université de Montréal.

LORIAUX, M. 1995. « Les conséquences de la révolution démographique et du vieillissement sociétal : restructuration des âges et modification des rapports entre générations », *Sociologie et société*, XXVII, 2 (automne). Presses de l'Université de Montréal.

- MARTIN, C. 1996. *L'Après-divorce. Lien familial et vulnérabilité*. Presses universitaires de Rennes.
- PARANT, A. 1996. « Longévité et retraite », *Population et sociétés*, 310 (février). Paris, INED.
- PERCHERON, A. 1988. « Classes d'âges en question », *Revue française de science politique*.
- PITROU, A. 1996. « Le mythe de la famille et du familial », dans J.-C. KAUFMANN, dir. *Faire ou faire faire. Famille et services*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- PUIJALON, B. 1997. « Le senior, l'ancien et le dépendant », *Projet*, 249 (printemps).
- SUSSMAN, M. B. 1953. « The Help Pattern in the Middle Class Family », *American Sociological Review*.
- VALLIN, J. 1988. « Durée de vie : les femmes creusent l'écart », *Population et sociétés*, 229 (novembre). Paris, INED.
- VILLEZ, A. 1997. « Retraite utile », *Projet*, 249 (printemps).